



Les aides publiques dans la filière bois en Lorraine : stimulation de l'emploi

■ Joël BOUSQUIÉ

Les aides publiques accordées dans la filière bois ont concerné chaque année entre 2004 et 2009 plus de 50 entreprises lorraines. Leur montant moyen était de 45 000 euros. Les aides se sont concentrées sur les secteurs amont de la filière, exploitations forestières et scieries. Elles ont permis de consolider en priorité l'emploi. Paradoxe de la crise économique, les entreprises aidées entre 2007 et 2009 ont obtenu de meilleurs résultats sur l'emploi que celles aidées entre 2004 et 2006. Les résultats économiques sur le chiffre d'affaires sont plus mitigés et liés à l'importance des aides. Quant à la valeur ajoutée, ce sont surtout les entreprises les plus petites et les plus récentes qui en ont profité. L'examen à structures identiques confirme la forte progression de l'emploi dans les exploitations forestières, alors que pour les scieries l'impact est plus visible sur les comptes des entreprises.

La filière bois fait l'objet d'un accompagnement financier initié depuis de nombreuses années par la Région Lorraine et l'État. Ces aides appuient des programmes d'investissement qui permettent aux PME et TPE de la filière de consolider leur outil industriel ou de trouver des positions concurrentielles sur les marchés du bois.

période étudiée pour avoir des résultats significatifs. Les indicateurs analysés sont l'emploi, le chiffre d'affaires (CA) et la valeur ajoutée (VA). Pour chaque indicateur, on analyse l'évolution sur trois ans : de l'année précédant l'attribution de l'aide jusqu'à deux ans après.

Effet positif sur l'emploi

Dans les entreprises aidées de la filière bois, l'emploi progresse de 13,4% en trois ans, tandis qu'il stagne parmi les entreprises non aidées (+0,6%).

Cette surperformance concerne surtout les exploitations forestières aidées, où l'emploi progresse de 24,6%. Au contraire, dans les exploitations n'ayant pas bénéficié d'une aide, l'emploi diminue (-14%). Ces exploitations forestières se caractérisent par le nombre élevé d'entreprises familiales ayant peu de salariés. Dans les scieries, la hausse de l'emploi est de 11,3% pour les entreprises aidées, contre une baisse de 10,4% pour les non aidées. L'effet

des aides sur l'emploi se fait davantage sentir sur la période la plus récente. Ainsi, dans les entreprises qui ont obtenu une aide entre 2007 et 2009, l'emploi a progressé de 27,4% en trois ans, passant en moyenne de 8,8 équivalents temps plein l'année précédant l'aide à 11,2 deux ans après l'aide. Dans les entreprises aidées entre 2004 et 2006, l'emploi n'a augmenté que de 3%.

Pour les entreprises les plus récentes (celles de moins de cinq ans), la différence d'évolution de l'emploi est la plus élevée : +61,5% pour les entreprises aidées, contre +32% pour les non aidées.

Les entreprises aidées de moins de 5 salariés (ETP) employaient en moyenne 0,8 ETP l'année précédant l'aide. Deux ans après la perception de l'aide, elles emploient en moyenne 2,8 ETP. Pour les entreprises de moins de 5 salariés non aidées, l'emploi progresse très peu : en moyenne, il augmente de 0,25 ETP pour aboutir à 1,3 ETP.

Enfin, l'impact de l'aide est différent selon son montant. Dans les entreprises ayant bénéficié d'aides de moins de 30 000 euros, l'emploi augmente de 24,6%. Il augmente de 9% quand les aides ont été plus élevées. Cependant les entreprises ayant bénéficié d'une aide plus élevée sont plus grandes, ce qui peut expliquer cette évolution plus faible. Au final, l'emploi augmente en moyenne de 1,2 ETP, quel que soit le montant de l'aide.

Augmentation du chiffre d'affaires des entreprises aidées

Deux ans après le versement de l'aide, la croissance du chiffre d'affaires est identique entre entreprises aidées et non aidées (+10%). Cependant, elle a été plus précoce pour les entreprises aidées (+5% l'année de l'aide contre 0% pour les entreprises non aidées).

Ce constat est à nuancer selon les secteurs. Pour les exploitations forestières, la hausse du chiffre d'affaires a été plus importante pour les entreprises non aidées (+17%) que pour les aidées (+14%). À l'inverse, le chiffre d'affaires des scieries aidées augmente de 7% tandis que

celui des scieries non aidées diminue de 7%.

Le niveau de l'aide a un impact sur la performance des entreprises. En effet le chiffre d'affaires des entreprises ayant bénéficié d'une aide supérieure à 100 000 euros a augmenté de 17%. Pour celles ayant reçu une aide de moins de 30 000 euros, le chiffre d'affaires n'a augmenté que de 2,3%. Les entreprises ayant bénéficié d'aides intermédiaires ont obtenu une augmentation similaire aux entreprises non aidées : +10%. Ceci s'explique par le fait que les aides les plus importantes concernent surtout des projets de développement d'activité, tandis que les aides plus modestes portent essentiellement sur l'achat ou le renouvellement de matériel.

Un effet mitigé sur la valeur ajoutée

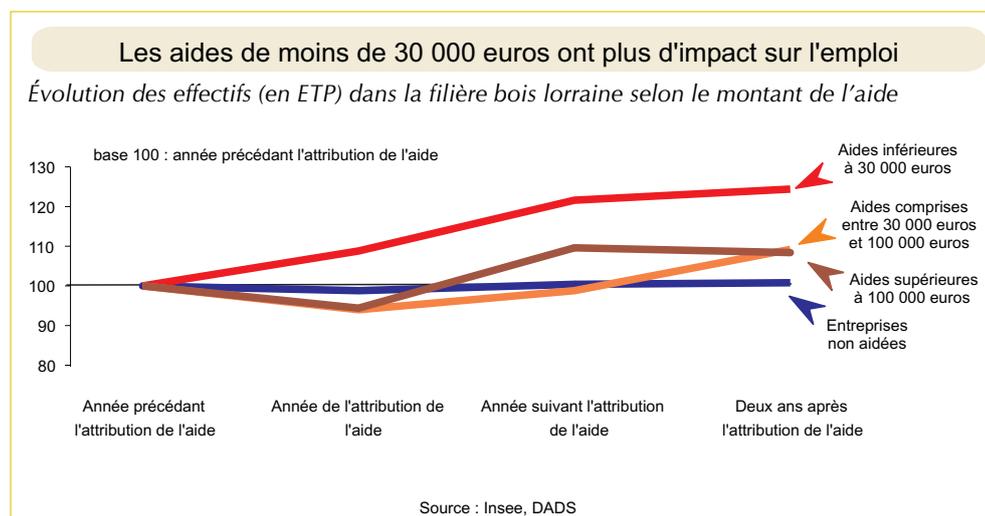
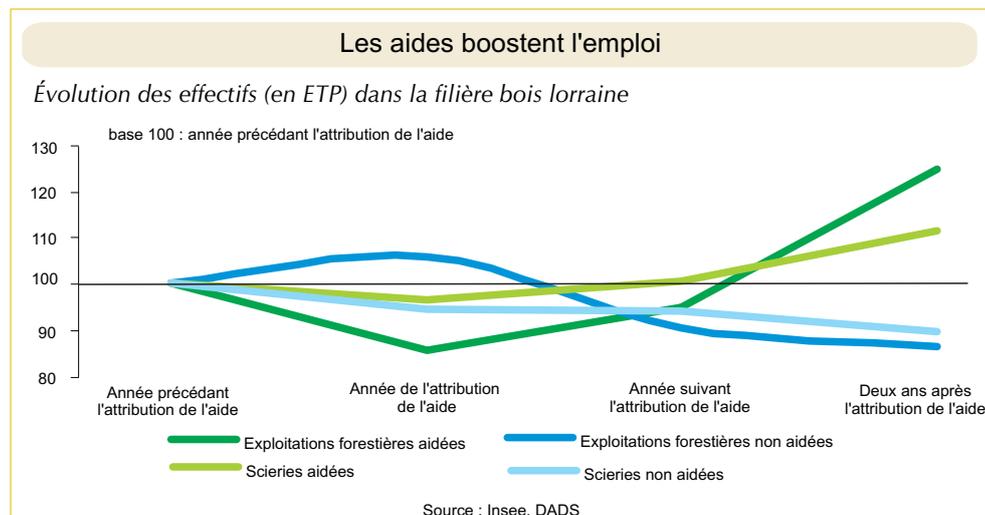
La valeur ajoutée des exploitations forestières aidées grimpe jusqu'à

+15% tandis qu'elle stagne pour les exploitations non aidées.

La valeur ajoutée des scieries aidées diminue de 6% et celle des scieries non aidées de 10%. Cependant, la valeur ajoutée des scieries aidées remonte après une chute de 10% l'année de l'aide tandis que celle des scieries non aidées est en constante diminution.

Pour les entreprises créées il y a moins de cinq ans, la valeur ajoutée évolue de manière identique pour les entreprises aidées et les entreprises non aidées. Elle augmente en moyenne de 33%. Pour les entreprises plus anciennes, la valeur ajoutée diminue de 4% pour les entreprises aidées et augmente de 3% pour les entreprises non aidées.

La valeur ajoutée des entreprises de moins de cinq salariés (ETP) augmente, avec ou sans aide (+11% pour les aidées, +15% pour les non aidées). La valeur ajoutée des entreprises aidées comptant au moins cinq salariés diminue de 6% tandis



que pour les entreprises non aidées, elle augmente de 4%.

Plus le montant de l'aide est élevé, plus son effet sur la valeur ajoutée est bénéfique. En effet, la valeur ajoutée diminue de 7% si l'aide attribuée est modeste, et de 3,5% pour les aides intermédiaires. La valeur ajoutée n'augmente que pour les entreprises ayant bénéficié d'une aide supérieure à 100 000 euros (+2,7%).

À structure identique, l'effet sur l'emploi se maintient

Ces résultats ne prennent pas en compte les différences de structure

entre les entreprises aidées et les entreprises non aidées. Les entreprises aidées appartiennent plutôt à l'amont de la filière bois, exploitations forestières et scieries, alors que la majorité des établissements de la filière bois travaillent plutôt vers l'aval de la filière. De plus le chiffre d'affaires des entreprises aidées est en moyenne plus élevé et leurs effectifs plus importants (neuf ETP par entreprise pour les aidées contre cinq pour les non aidées).

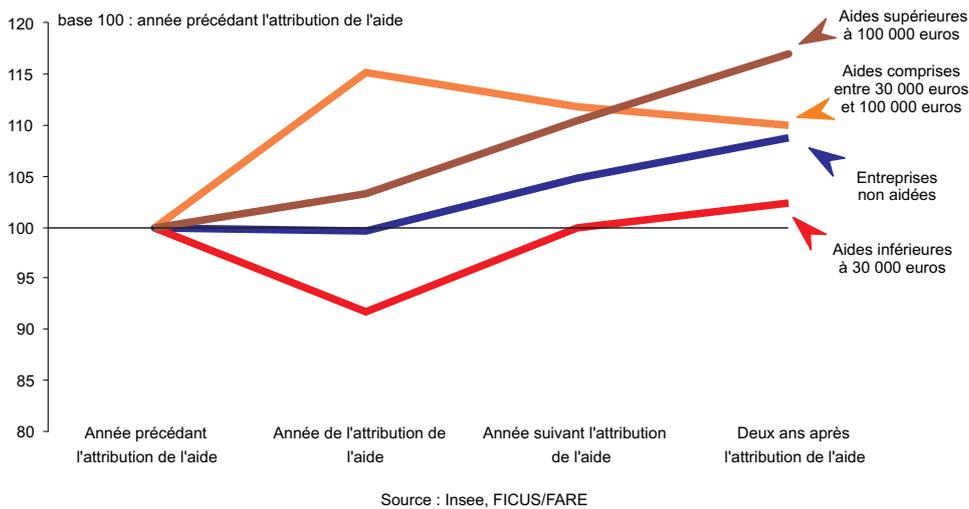
En prenant en compte ces différences de structures, les effets positifs de l'aide sur l'emploi se confirment. Pour la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires, l'effet moyen

est peu significatif. Mais il s'agit d'effet moyen pour l'ensemble des entreprises aidées. Or, les secteurs de l'exploitation forestière et de la scierie ont des évolutions assez différentes. En isolant le secteur de l'exploitation forestière, l'effet moyen des aides reste important pour l'emploi, mais peu significatif pour le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée. A contrario, dans le secteur des scieries, l'effet moyen de l'aide sur l'emploi est non significatif tandis qu'il est significativement positif pour le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée.

Les aides publiques dispensées aux entreprises de la filière bois

Les aides importantes ont plus d'impact sur le chiffre d'affaires

Évolution du chiffre d'affaires dans la filière bois lorraine selon le montant de l'aide



Gipeblor, groupe interprofessionnel de promotion du bois en Lorraine

«Le bois façonne la Lorraine»

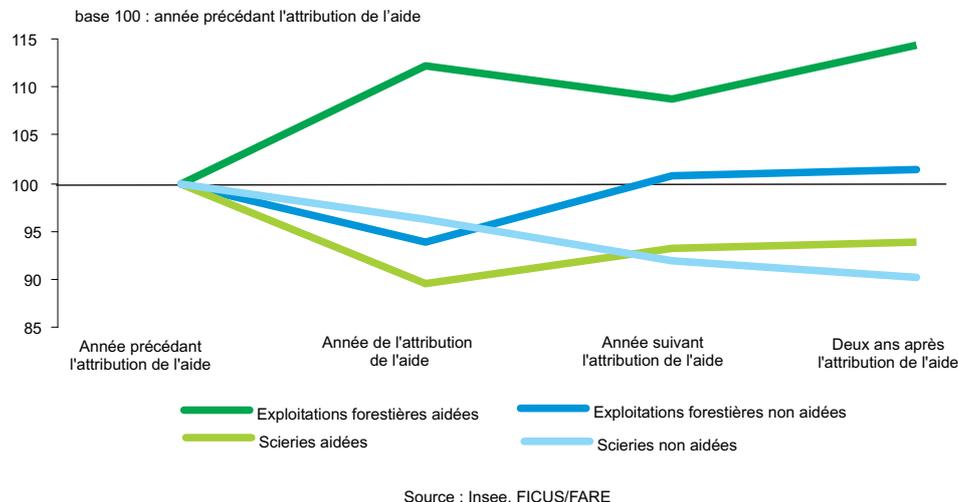
Représentant interprofessionnel de la filière bois lorraine, Gipeblor est une association de loi 1901 créée en 1971 à l'initiative des professionnels de la filière bois lorraine. C'est l'interprofession régionale de la forêt et du bois de Lorraine.

Gipeblor rassemble l'ensemble des professionnels du bois : les producteurs forestiers, les entreprises de mobilisation des bois, de transformation jusqu'aux constructeurs de maison bois. Les représentants de la région et de l'État, ainsi que les divers services ou organismes techniques, administratifs, ou financiers intéressés au développement de l'économie forêt-bois en Lorraine.

Gipeblor fédère le réseau des professionnels des quatre départements lorrains et mobilise les compétences des professionnels et des acteurs de la filière pour construire avec eux une économie de la forêt et du bois solide et performante, avec un objectif commun : Tirer la filière par l'aval en accompagnant le développement du bois sur le segment du bâtiment ; Faire consommer du bois lorrain par une action forte de promotion et de communication partagée.

Des aides efficaces pour la valeur ajoutée, en particulier pour les exploitations forestières

Évolution de la valeur ajoutée dans la filière bois lorraine



Savoir plus :

- Bois en Lorraine : des perspectives de développement, Économie Lorraine n°311, avril 2013

- L'aide Ardan Développeur : emploi et valeur ajoutée stimulés, Économie Lorraine n°300, janvier 2013

Site Internet :
www.insee.fr



Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN

Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE

ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS

ÉDITORIAUX

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2014

ont donc un impact positif pour les entreprises bénéficiaires. Les scieries sont les principales bénéficiaires des aides publiques, c'est vers ce secteur que se sont concentrées les aides les plus élevées. Les projets aidés des scieries ont consolidé leur santé économique, mais ils ont peu impacté l'emploi.

Les entreprises d'exploitation forestière ont plutôt bénéficié des montants d'aides plus modestes. Ces aides ont concerné essentiellement l'achat ou le renouvellement de matériels. L'impact sur leur santé économique est faible mais elles ont favorisé l'emploi.

Méthodologie

Les entreprises aidées

La DRAAF Lorraine a consenti 164 aides pour 116 entreprises, versées entre 2004 et 2012. La région Lorraine de son côté a attribué 362 aides pour 246 entreprises sur la même période. En fusionnant ces deux listes d'entreprises aidées, en supprimant les doublons, et en ne conservant que les aides versées entre 2004 et 2009, on obtient 330 aides versées à 249 entreprises. Ce fichier a été enrichi avec les données disponibles à l'Insee sur les comptes d'entreprises.

Certaines entreprises ont pu bénéficier de plusieurs aides sur cette période. Si une seule année sépare les deux aides ou qu'il s'agit de deux volets ou deux versements d'un même projet, l'aide la plus forte a été retenue. Si deux années séparent les aides, seule l'aide la plus récente a été évaluée. Si trois années ou plus séparent les aides, les deux aides ont été évaluées. Selon ces règles, 49 aides n'ont pas été évaluées, et 15 ont été reportées sur une autre aide plus importante. On obtient alors 266 aides pour 243 entreprises.

Seules les entreprises présentes sur toute la période (de t-1 à t+2, où t est l'année de versement de l'aide) ont été conservées, soit au final 202 aides pour 183 entreprises.

L'échantillon témoin

Le groupe témoin («entreprises non aidées») est construit en sélectionnant des entreprises qui n'ont pas obtenu les aides et pour lesquelles les variables d'intérêts sont disponibles pour toute la période d'étude. L'échantillon est tiré aléatoirement dans une base de données constituée uniquement d'entreprises de la filière bois. L'échantillon témoin est ainsi constitué de 3 884 entreprises.

Une analyse prenant en compte les particularités structurelles des entreprises

L'évaluation de l'aide serait incomplète si on comparait simplement les deux populations des entreprises, aidées et non aidées. Les deux groupes d'entreprises ont des structures différentes, ce qui influence l'évolution des variables étudiées. Pour évaluer l'effet propre des aides, on doit tenir compte de ces différences de structure en prenant en compte d'autres paramètres : la taille de l'entreprise, l'âge, etc.